

Rétrospective et prospective | Tâches dévolues aux participants

| | |
|----------------------------------|--|
| Brève description | Les participants réfléchissent à ce qu'ils ont appris au module 3 et se préparent à l'étape suivante. Ils exécutent les tâches dans leur journal personnel numérique et élaborent progressivement (après chaque module) leur propre documentation de projet. Une attention particulière est accordée à l'appropriation des nouvelles connaissances par les participants et à la formation de leur propre point de vue sur les thèmes abordés. |
| Sujets | Aide humanitaire, principes humanitaires, moi et la société |
| Objectifs d'apprentissage | <ul style="list-style-type: none"> • Identification et interprétation des moments d'apprentissage personnels • Assimilation personnalisée des connaissances acquises |
| Taille du groupe | Travail individuel |
| Durée | 45 min + 20 min (si la « Lettre à moi-même » a fait l'objet d'un devoir à domicile) |
| Matériel | Journal de projet personnel sur www.project-humanity.info |
| Instruction | <p><i>Note 1</i> : s'il n'y a plus assez de temps pour mener à bien l'étape rédactionnelle « Lettre à moi-même » (activité 1.5) consécutive à la session de projet, cette activité peut prendre la forme d'un devoir à domicile.</p> <p><i>Note 2</i> : les modalités de rédaction des tâches dans le journal de projet personnel font l'objet de l'instruction 1.6.</p> <p>Tâches à exécuter dans le journal de projet personnel :</p> <p>Résolution des deux tâches prévues au « MODULE 3 » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les « principes humanitaires » dans la pratique • Les « principes humanitaires » : opportunités et défis <p><i>Tâche complémentaire – préparation à la prochaine session de projet (module 4) :</i></p> <p>Les activités 3.4 (échanges de vues en binômes sur le « chemin visionnaire ») et 3.5 (séance de réflexion autour d'une « histoire de dilemme ») servent de base de réflexion aux deux derniers modules. Avant que les participants ne soient invités à élaborer progressivement une opinion personnelle au début de quatrième module (activités 4.1 et 4.2) – une étape essentielle pour la suite du projet –, ils doivent d'abord analyser leurs points de vue personnels (momentanés) et les formuler dans leur journal de projet personnel. Cette démarche fait l'objet de la tâche suivante :</p> <p>Exécution de la tâche prévue au MODULE 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mon avis personnel |